



Les banques et leurs conseiller"e" aux particulier.

Par **cubebes_old**, le **13/05/2007** à **10:59**

Bonjour.

il y a 5 mois de cela, j'ai quitté une banque, pour en rejoindre une autre, ou la conseillère, m'avait promis, un droit de découvert, et un prêt à terme en place en juin de cette année. au jour d'aujourd'hui, elle m'a coupé le robinet, je n'ai plus de découvert, mais prélèvements son rejetés, ainsi que mes chèques, part contre les frais eux son bien déduits.

je suis salarié, et mon compte est loin d'être catastrophique.

je l'ai appelé une bonne 10 fois de suite, sans succès et je me suis présenté à la banque, où je l'ai vu fumer une cigarette dehors, et lorsque je me suis présenté au guiché, la jeune fille m'a dit quelle était en rendez-vous, de qui se moque-t-elle?

que faire?, si vous pouviez m'aider, sur un conseil, une démarche pour me sortir de cette impasse, je vous en serais très reconnaissant.

merci de prendre ma demande en considération, car pour moi, c'est très dur à vivre, vu les conséquences que cela implique, car je n'ai à ce jour, toujours pas pu payer mon loyer.

Par **Jurigaby**, le **13/05/2007** à **15:11**

Bonjour.

A titre de précision, Quel(s) contrat avez-vous conclu avec votre banque?

Le cas échéant ce contrat prévoit-il une autorisation de découvert à votre profit?

Cdt.

Par **cubebees_old**, le **14/05/2007 à 20:37**

malheureusement non, car je suis interdit de prêt, mais ma conseilere le sait, et c'est elle qui a chaque debut de moi, me mais mon autorisation de découvert, comme nous l'avion prévu au départ.

Je ne comprend pas ça réaction!!.

Par **Jurigaby**, le **15/05/2007 à 19:27**

Et bien, comment dire, Pas de contrat, pas d'engagement..
Alors, ej ne vois aps vraiment ce que vous pourriez faire.

Cdt.